

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 13 novembre 1953

La séance est ouverte à deux heures et demie.

DÉCRETS DU CONSEIL

DÉCRETS, ORDONNANCES ET RÈGLEMENTS STATUTAIRES, DE MAI À NOVEMBRE 1953

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Je dépose sur le bureau de la Chambre deux exemplaires en anglais et en français, de la *Gazette du Canada*, partie II—Décrets, Ordonnances et Règlements statutaires, publiés bimensuellement du 13 mai au 11 novembre inclusivement de l'année en cours.

Je dépose également deux exemplaires du sommaire des décrets du conseil rendus du 1^{er} mai au 31 octobre.

(Voir au n^o 2 des *Procès-verbaux* du 13 novembre 1953, la liste complète des rapports ministériels et autres qui ont été déposés.)

LE BLÉ

QUESTION AU SUJET D'UNE LOI ÉVENTUELLE D'ASSISTANCE AUX AGRICULTEURS DES PRAIRIES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. George A. Drew (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, avant l'appel de l'ordre du jour, je voudrais poser au premier ministre (M. St-Laurent) une question dont je n'ai pas donné avis; ceci pourra en tenir lieu. Il s'agit d'une question qui est, à mon avis, urgente et de première importance. Le Gouvernement étudie-t-il quelque mesure législative qui remédierait à l'état de choses résultant de la forte accumulation de céréales dans les provinces des Prairies, ainsi que des dispositions qui permettraient de verser certains montants aux petits cultivateurs pour les céréales qu'ils ne peuvent vendre?

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): La ligne de conduite du Gouvernement à cet égard sera exposée en temps utile. Je ne suis pas libre de faire connaître, en ce moment, des mesures législatives à ce sujet.

M. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, je me permettrai de poser une autre question au premier ministre sur le sujet abordé par l'honorable chef de l'opposition (M. Drew). A-t-on fait au Gouvernement des observations au sujet d'un état de

choses, dans l'Ouest du Canada, qui exigerait le versement de prêts sur les céréales emmagasinées à la ferme, prêts qui viendraient en aide aux agriculteurs de l'Ouest et permettraient aux détaillants de faire face à la situation actuelle?

Le très hon. M. St-Laurent: Oui.

LA POLIOMYÉLITE

QUESTION AU SUJET D'UNE MESURE ÉVENTUELLE DESTINÉE À VENIR EN AIDE AUX PERSONNES ÉPROUVÉES DES PROVINCES DE L'OUEST

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, je veux demander au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Martin) si le Gouvernement songe à établir une caisse en vue d'aider financièrement les nombreuses familles du Manitoba et d'autres provinces de l'Ouest qui ont durement souffert, cette année, par suite de l'épidémie de poliomyélite?

L'hon. Paul Martin (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, le Gouvernement n'a pas l'intention de pourvoir à l'établissement d'une caisse dans un domaine qui relève si manifestement des gouvernements provinciaux et qui les intéresse au premier chef. Il est peut-être opportun d'ajouter, au sujet de la situation malheureuse qui a existé et existe encore jusqu'à un certain point au Manitoba et dans d'autres provinces de l'Ouest, que le gouvernement fédéral a beaucoup aidé en faisant en sorte que les laboratoires Connaught à Toronto, fournissent des globulines gamma. De plus, afin de faire face à la situation, on a fourni beaucoup de matériel de grand prix, par exemple des poumons d'acier, et ainsi de suite, pour faire face à la crise. Dans la mesure où ce que je vais ajouter s'applique ici, je ferai observer à mon collègue, bien qu'il n'ait pas félicité le Gouvernement de son initiative, que le Gouvernement, comme le discours du trône le mentionne, a l'intention d'établir un régime national visant à accorder des prestations d'invalidité aux personnes entièrement invalides.